

Avis de Soutenance

Monsieur Adrien NIETO

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La vie privée à l'épreuve de la relation de soin

dirigés par Monsieur François VIALLA

Soutenance prévue le **lundi 20 novembre 2017** à 14h00

Lieu : Faculté de droit et de science politique 39 rue de l'Université 34060 Montpellier
salle des Actes

Composition du jury proposé

M. François VIALLA	Université de Montpellier	Directeur de these
M. Bruno PY	Université de Lorraine	Rapporteur
Mme Marion GIRER	Université Jean Moulin Lyon 3	Rapporteur
Mme Lucile LAMBERT-GARREL	Université de Montpellier	Examineur

Mots-clés : vie privée, relation de soin, professionnel de santé, prise en charge, intimité, secret

Résumé :

L'existence de mécanismes juridiques de protection de la vie privée en droit commun est irréfutable. Ceux dont le patient peut se prévaloir à l'occasion de la relation de soin demeurent nébuleux. La spécificité de cette relation, et des atteintes physiques et morales à la vie privée qui y sont consommées - regard, le toucher, nudité et échange d'informations privées - justifient un encadrement spécial et des protections spécifiques, existantes - mais à repenser - pour accompagner les enjeux posés par l'évolution et la modification de la relation de soin. L'émergence de nouveaux acteurs en santé, aux aspirations propres, modifie incontestablement l'objectif et les conséquences de cette relation. La donnée de santé, composante sous-estimée de la vie privée, en ce qu'elle ne transite plus uniquement du patient vers le professionnel de santé - et inversement - doit être encadrée, tant les enjeux économiques et politiques qui y sont afférents sont importants. La "valeur" de la vie privée doit être recentrée, à l'heure où la consommation, l'échange instantané d'informations et la publicité semblent avoir pris le pas sur elle.